

## Réalisations et orientations du conseil municipal

Tout d'abord, les gros travaux d'enfouissement des réseaux dans la vallée ont été poursuivis et continueront. Ils contribuent à l'embellissement du village le long de la départementale 983 et sécurisent la desserte en électricité, téléphonie et Internet (pas pour tous, hélas).

Ensuite, le conseil municipal a lancé le programme d'aménagement du quartier de Valbécède à St Roman de Tousque (6 résidences). La régularisation du lotissement (privé) de la Corniche situé près du col de l'Exil (5 résidences) a permis à la commune d'en acquérir la voirie et de pouvoir y engager des travaux.

Le conseil municipal est attentif aux problèmes des routes communales (33 kilomètres). Des travaux importants ont été réalisés afin de remédier aux différents dégâts dus à notre exposition géographique (pluies cévenoles). L'accessibilité à chaque mas, hameau et village est améliorée et les déplacements facilités. Dans le domaine routier, le Conseil Général poursuit les mêmes objectifs. Il est de plus régulièrement sollicité pour assurer une sécurité maximale, que ce soit dans la vallée ou sur la Corniche, afin de répondre aux attentes des riverains.

En ce qui concerne l'eau potable, nous sommes amenés à réaliser de lourds investissements sur le secteur de Rodet - La Pélucarié - Appias. Les problèmes sont assurément résolus (quantitativement) et le seront pour Appias (qualitativement) même si nous ne sommes pas à l'abri de restrictions sur la ressource. L'acquisition des périmètres de protection des captages devrait apporter une garantie supplémentaire au réseau de distribution. La création du SPANC (service public d'assainissement non collectif) et la gestion de l'assainissement public collectif, devraient satisfaire aux exigences de qualités environnementales.

Nous employons désormais un agent communal pour un quart temps. Nous disposons aussi des services de deux employés intercommunaux pour un autre quart temps. Tous les trois sont chargés d'assurer l'entretien de la voirie, bâtiments, réseau AEP.

Enfin, je n'oublierai pas le soutien du conseil municipal à l'école communale de Saint Roman de Tousque. Les efforts financiers de la collectivité sont élevés et permettent son bon fonctionnement. Le personnel d'accompagnement mis à disposition par la commune y contribue.

Pour poursuivre son action, trois projets importants ont fait l'objet de débats :

. Le bâtiment qui accueille la Mairie devrait faire l'objet d'aménagement et de restauration. Le conseil municipal s'attachera le concours d'un architecte. .

. L'acquisition du petit local situé à St Roman de Tousque, propriété de l'ERF, devrait permettre d'offrir à la population un nouvel espace public. Son intégration dans un programme d'aménagement du village (ruelles, placette) est une possibilité que le conseil envisagera. La cession ou mise à disposition de l'édifice cultuel (temple) à la commune, dépend totalement de la décision des membres de l'ERF, comme cela a été écrit dans les comptes-rendus des différents conseils.

. Les demandes d'amélioration de la desserte en eau des résidents des hameaux de la Rouvière, Arbousses seront étudiées.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Pour clôturer cet éditorial, je vous invite à soutenir comme chaque année en cette période estivale les bénévoles qui organisent les manifestations qui se dérouleront sur notre commune. Une sélection de ces festivités, élargie à d'autres collectivités, est publiée dans ce bulletin et vous guidera dans vos choix.

En espérant que la période de sécheresse que nous subissons n'aura pas de conséquence majeure sur notre territoire, je souhaite au nom du Conseil Municipal un bel été à toutes et tous.

Le Maire  
P. FESQUET